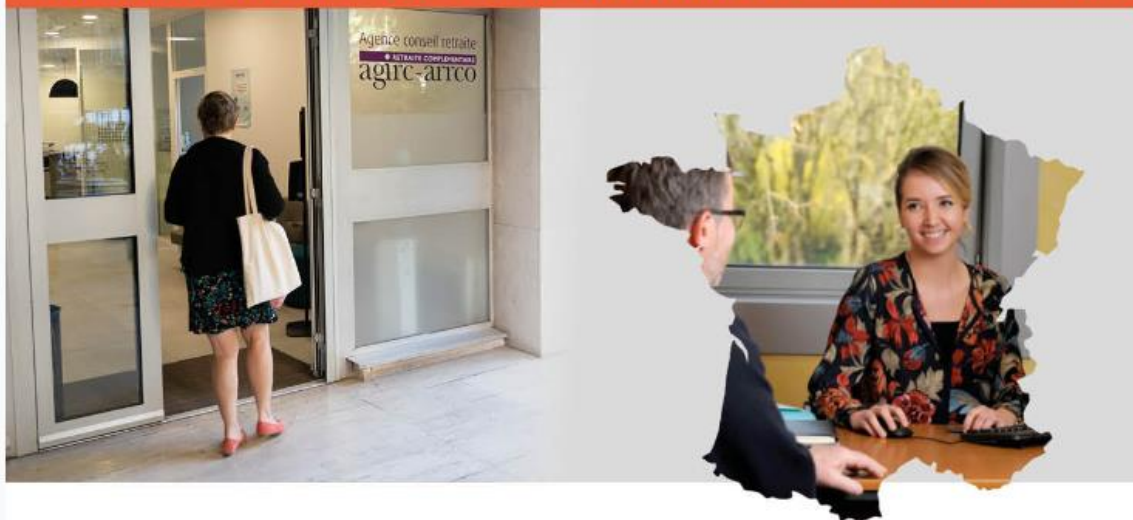


Information sur vos services en territoire - novembre 2023



« La retraite ne se lit pas dans une boule de cristal. Elle se prépare ! »



ENVIE DE CONNAÎTRE VOTRE AVENIR ?

OUBLIEZ LA VOYANCE !
L'AVENIR, ÇA SE PRÉPARE.

LA RETRAITE AUSSI.

Mon Agirc-Arrco >

Si un assuré se pose des questions sur sa future retraite, le premier réflexe est de commencer **par créer un compte sur agirc-arrco.fr**. Cette campagne d'information de l'Agirc-Arrco rappelle cette astuce sur les réseaux sociaux, sur des sites internet grand public ainsi qu'en ouverture de podcasts et d'émissions radio. Une fois son compte créé, l'assuré peut bénéficier de tous les services proposés par le régime comme le relevé de carrière, qui récapitule l'ensemble des droits acquis. Les assurés n'ont pas à payer pour ces services pris en charge par leur caisse de retraite. Découvrez **[la vidéo de la campagne digitale](#)**.

Demande de réversion : nous accompagnons les veufs et veuves dans leurs démarches

En France, plus de 4 millions de personnes perçoivent une pension de réversion. Pourtant, certains assurés tardent ou renoncent à la demander. C'est pourquoi l'Agirc-Arrco propose des services en ligne pour aider les personnes en deuil à accomplir leurs démarches. Pour commencer, le conjoint (ou l'ex-conjoint) dispose du [simulateur de droit à la réversion](#) pour voir s'il peut en bénéficier et de quel montant elle serait. L'assuré est ensuite orienté vers la [demande de réversion en ligne](#) qui permet de déposer sa demande en une seule fois auprès de tous les régimes de retraite susceptibles de lui attribuer une réversion.

À savoir : les conditions d'attribution sont différentes selon les régimes. Ne pas bénéficier d'une réversion du régime général n'exclut pas la possibilité d'en bénéficier à l'Agirc-Arrco qui ne prévoit pas de condition de ressources.

Ma Boussole Aidants, l'outil indispensable de ceux qui aident un proche

Impulsé par l'Agirc-Arrco, [Ma Boussole Aidants](#) est l'outil à recommander aux aidants, ces personnes qui aident au quotidien un proche en perte d'autonomie, enfant ou adulte, qu'il soit malade, âgé, en situation de handicap ou de dépendance. L'avantage de Ma Boussole Aidants est de s'adresser à tous les profils d'aidants en les informant sur les solutions de proximité correspondant à leurs besoins individuels (aides à domicile ou solutions de répit par exemple) ainsi que sur les éventuelles aides financières auxquelles ils sont éligibles. À noter : [La nouvelle rubrique « Mes événements »](#) informe les utilisateurs sur les événements organisés par l'Agirc-Arrco partout en France.



L'Agirc-Arrco traite vos données personnelles sur la base de son intérêt légitime à vous informer sur l'actualité du régime Agirc-Arrco. Ces données sont exclusivement destinées aux services habilités de l'Agirc-Arrco et de son prestataire (SENDINBLUE). Les données traitées proviennent des bases internes de la fédération Agirc-Arrco ou de sources publiques en ligne. Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition et effacement). Pour exercer vos droits, vous pouvez remplir le formulaire « [Droits Informatique et Libertés](#) ». Nous vous rappelons que vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.